Communiqué de presse

Résultats financiers au 31 décembre 2021

La CIMR enregistre une augmentation de 8,9 % de ses provisions techniques et confirme la pérennité de son régime

Compte tenu du contexte sanitaire, des mesures préventives entreprises par les autorités concernant les rassemblements et l'inquiétude légitime des adhérents eux-mêmes à se réunir, il a été décidé à l'instar des années 2020 et 2021, de tenir l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire 2022, rendez-vous annuel incontournable de la CIMR, en webinaire et de procéder au vote des résolutions par correspondance.

Réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en webinaire, les adhérents de la CIMR ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2021 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

- **La pérennité du régime de nouveau confirmée ;**
- **L'excédent d'exploitation de l'exercice, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève à 5 957 millions de dirhams enregistrant une hausse de 25,1% ;**
- **Des provisions techniques à plus de 72 milliards de dirhams en progression de 8,9% ;**
- **Des produits nets du patrimoine en hausse de 67,3%.**

Casablanca, le 11 mai 2022 - Les adhérents de la CIMR, réunis en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire en webinaire, tenue le mercredi 11 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2021 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

Les provisions techniques s'apprécient de 8,9% à 72 milliards de dirhams

L'exercice 2021 a enregistré un solde de provisions techniques (réserve de prévoyance plus provision mathématique relative à la capitalisation et aux prestations échues et non payées) de 72 953 millions de dirhams, contre 67 020 millions de dirhams, marquant ainsi une progression de 8,9% par rapport à l'année 2020.

L'excèdent d'exploitation ressort à 5 957 millions de dirhams soit une évolution de 25,1%

La CIMR a enregistré un excèdent d'exploitation de 5 957 millions de dirhams en 2021, par rapport à la même période de l'exercice précédent qui enregistrait un résultat de 4 762 millions de dirhams, réalisant ainsi une hausse de 25,1%.

Une progression de 2,64% des actifs cotisants

L'année 2021 a enregistré 483 nouveaux adhérents au profit de 5 200 affiliés.
Par ailleurs, le nombre des affiliés à la CIMR a progressé de 3,26%, atteignant un effectif global de 734 277, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 389 920 et ayants droit, au nombre de 344 357. Ainsi, le nombre d'actifs cotisants a progressé de 2,64 % par rapport à 2020.

En 2021, 192 233 personnes ont bénéficié d'une prestation de la part de la CIMR.

Un portefeuille estimé à 83.90 milliards de dirhams

A fin 2021, les produits du nets du patrimoine se sont élevés à 3 421 millions de dirhams contre 2 045,54 millions de dirhams en 2020, enregistrant une hausse de 67,3%.

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2021 à 83 896 millions de dirhams en valeur de marché.

Impact de la crise sanitaire sur la CIMR

L'année 2021 a été à son tour marquée par les conséquences de la pandémie de Covid-19, qui a frappé une large partie du monde et mis à mal l'économie internationale et nationale.

Les impacts de cette crise pour la CIMR se sont manifestés principalement à travers :

- La réduction de la cadence d'évolution des nouvelles adhésions d'entreprises et des nouvelles affiliations de salariés à cause de la baisse de la dynamique économique ;
- La réduction des contributions du fait de la baisse de l'évolution de la masse salariale et des suspensions temporaires des adhésions par les entreprises particulièrement touchées par la crise ;
- Le provisionnement de certaines participations suite aux effets de la crise ;

Pérennité et solidité du régime confirmée

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période de projection.

De même, la CIMR respecte les critères de pérennité fixés par la Loi 64-12 ainsi que par la Circulaire du Président de l'ACAPS du 04 Mars 2019 relative au contrôle des organismes de retraite de droit privé.

Les résultats du bilan actuariel ont été certifiés par le cabinet d'actuariat indépendant Mazars Actuariat.

Nouvelles mesures d'aide aux adhérents de la CIMR dans le cadre de la pandémie Covid-19

Le Conseil d'Administration de la CIMR, réuni le 22 décembre 2021, a réitéré son soutien aux adhérents souffrant des répercussions de la crise du COVID-19, en mettant en place des nouvelles mesures d'aide leur permettant de régulariser leur situation de paiement.

A ce titre, les adhérents dont le chiffre d'affaires des exercices 2020 et 2021 a connu une baisse constatée de 20% ou plus par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice de l'année 2019 multiplié par 2 bénéficieront d'un taux d'intérêt réduit de 5% au titre des contributions des années 2020 et 2021 et tenant compte d'une durée d'échéancier maximale de 48 mois à partir du mois d'avril 2022.

Un nouveau siège social à l'image de la CIMR

La CIMR s'est installée le lundi 04 avril 2022 dans ses nouveaux locaux situés au quartier des affaires Casablanca Finance City.

L'installation de la CIMR au cœur d'un quartier d'affaires plus moderne et plus fonctionnel, vient soutenir le développement de la caisse, et privilégie un mode de travail collaboratif et plus ouvert. Il marque aussi une nouvelle étape dans l'histoire de la CIMR et de son développement, et reflète l'image d'une caisse moderne et novatrice.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2021, la CIMR comptait 7 500 entreprises adhérentes, 389 920 affiliés actifs cotisants, 344 357 ayants droit et 192 233 retraités. Les contributions se sont, pour leur part, élevées à 8,55 milliards de dirhams, tandis que les pensions servies se sont établies à 6,19 MMDH.